

Rapport annuel

Gestion durable
et performance extra-financière



Sommaire

Avant-propos	p.04
Rapport Moral	p.05
1. Notre coopérative Alliance Forêts Bois	
1.1 Gouvernance	p.06
1.2 Carte d'implantation	p.09
1.3 Organisation opérationnelle et management	p.10
1.4 La Politique d'Alliance Forêts Bois	p.11
1.5 Notre histoire	p.13
1.6 Nos défis	p.14
2. Le groupe Alliance	p.15
3. Notre activité 2025	
3.1 Nos chiffres clés	p.16
3.2 L'activité en Conseil, Sylviculture, Exploitation et commercialisation des bois	p.18
3.3 Notre bilan de performance durable	p.21
4. Perspectives 2026	p.30
5. Rapport financier	
5.1 Comptes sociaux de la coopérative	p.32
5.2 Comptes consolidés du groupe Alliance	p.38
Remerciements	p.43



Avant-propos

C'est avec une certaine émotion que je vous sou mets mon dernier « avant-propos » du rapport annuel d'Alliance Forêts Bois. Je suis en effet amené à prendre ma retraite cet automne, après avoir vécu, depuis le commencement, l'extraordinaire aventure de la création de notre coopérative forestière sous sa forme actuelle. Je tiens à remercier mes différents Présidents, qui m'ont fait confiance depuis mon arrivée dans le monde coopératif en 2000 : Antoine GUIRAUD, Olivier IGON, Henri de CERVAIL et Édouard BENTÉJAC. Rien n'aurait été possible pour moi sans leur confiance, et même notre complicité, pour que j'accomplisse les missions qu'ils m'ont confiées, avec les Conseils d'Administration successifs. En retour, ils ont pu compter sur mon total engagement, pour réaliser leurs projets et créer un outil efficace, agile et

novateur, au service de nos milliers d'adhérents. Bien évidemment, un capitaine n'est rien sans son équipe, et là aussi j'ai eu la chance de pouvoir compter sur des collaborateurs extraordinaires. Au cours de l'été, je passerai le témoin à Benoît FRAUD, à qui je souhaite de s'épanouir autant que moi dans ses nouvelles fonctions.

Que retenir de 2025 ? Bien évidemment, je ne vais pas boudier mon plaisir, pour mon dernier rapport, de vous annoncer un chiffre d'affaires record pour la coopérative (226 M€) et pour le groupe (235 M€). Mais au-delà de ces chiffres économiques, je retiendrai également ceci :

- 1 440 nouveaux adhérents, soit 6 par jour, ont rejoint Alliance en 2025, représentant 17 200 ha de forêt : c'est certainement l'indicateur le plus significatif pour mesurer la qualité de « l'offre globale » de votre coopérative. Ils sont souvent venus vers nous via le bouche-à-oreille, ou par notre site internet. C'est la meilleure réponse aux extrémistes qui veulent nous « cornériser » et cela démontre à nos partenaires que le système coopératif est le plus efficace pour massifier l'offre de bois et gérer durablement les forêts privées, de toutes tailles, avec tous types de peuplements.
- 733 collaborateurs et 56 apprentis : un engagement au quotidien et une compétence reconnue. Chaque adhérent peut compter sur des hommes et des femmes à leur service, qui habitent à proximité de leur forêt. Nous sommes ainsi une des entreprises qui contribuent le plus significativement à la vie des territoires.
- 1 036 Documents de Gestion Durable agréés dans l'année : c'est la base de toute gestion forestière ! Décrire les peuplements et les stations forestières, les cartographier, diagnostiquer, dialoguer avec le propriétaire afin d'être en phase avec son projet, tout en respectant la réglementation, et enfin prévoir tout ce que nous allons faire dans les 10 à 20 ans à venir, c'est fondamental et essentiel.
- 15 100 chantiers réalisés en sylviculture et en récolte de bois : nous mettons tous les moyens en œuvre (techniques, réglementaires, relationnels...) pour que cela se passe bien. Mais même si nous sommes bons à 99 %, nous ne sommes pas à l'abri d'un souci quelconque.
- 90 % de bois certifié : un taux unique en forêt privée. Au-delà de l'aspect commercial stratégique pour nos clients bois, c'est le meilleur argument pour démontrer à nos concitoyens que la gestion forestière réalisée par nos adhérents est durable et multifonctionnelle. Nous respectons des référentiels exigeants et nous sommes contrôlés par des auditeurs indépendants. Dommage que cela ne soit pas assez reconnu et suffisant pour rassurer une partie de la population française – d'où l'importance de la continuité de notre dialogue avec la société civile.
- 325 livraisons par jour chez nos clients bois : l'écoute client est essentielle. Nous n'avons pas de petits clients, nous avons des industriels qui nous font confiance et nous devons être à la hauteur, en respectant leurs cahiers des charges et leurs cadencements. Ce qui est positif, c'est que nos clients nous demandent de plus en plus de bois : l'objectif de mobiliser davantage dans les prochaines années doit être le nôtre.
- 16 filiales qui ont performé : de la production de plants à la création de machines de sylviculture, de l'exploitation forestière à la scierie, du transport à la construction bois, elles concourent toutes à la réalisation des objectifs de la coopérative.

Un dernier objectif, que je n'ai pas atteint : améliorer la sécurité sur nos chantiers. En 2025, ce sont en effet 14 accidents avec arrêt de travail qui ont eu lieu sur nos chantiers, affectant l'intégrité physique de nos salariés. Et comment ne pas évoquer l'accident mortel qui a concerné deux personnes début mai en Limousin ? C'est insupportable. Je pense régulièrement à eux et à leurs proches, ainsi qu'à tous ceux qui se sont grièvement blessés sur des chantiers forestiers. Jamais un « bout de bois » ne vaudra la vie d'un homme. Nous devons tous faire des progrès significatifs dans ce domaine, c'est notre devoir.

Aujourd'hui et dans les années à venir, la gestion forestière doit et devra répondre à des injonctions contradictoires. Et ce, dans le contexte jamais connu auparavant d'un changement climatique plus rapide et plus intense que les prévisions des scientifiques. Une organisation comme la nôtre a un rôle majeur à jouer ! J'ai confiance, car les bases sont saines et solides, et les équipes motivées.

Encore merci pour tout...

Stéphane VIÉBAN,
Directeur Général d'Alliance Forêts Bois

Rapport Moral

Je ne peux pas faire un rapport moral sans marquer un point tout particulier dans la vie d'Alliance Forêts Bois : le départ à la retraite de notre Directeur Général, Stéphane Viéban.



Parler de l'activité 2025 sans parler de Stéphane serait, au fond, passer à côté de l'essentiel. Depuis la création d'Alliance Forêts Bois, il a été de tous les défis, de toutes les étapes clés, de toutes les décisions structurantes qui ont permis à la coopérative de devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Il a accompagné la construction et le développement d'Alliance avec une constance remarquable : constance dans le travail, dans l'engagement et dans la vision à long terme. Dans un contexte économique souvent chahuté, il a su maintenir le cap, en faisant toujours prévaloir l'intérêt collectif : celui des adhérents, des salariés, des territoires forestiers que nous servons.

L'année 2025 l'illustre parfaitement. Malgré un environnement déjà complexe et des incertitudes fortes, la coopérative et ses filiales ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 235 millions d'euros, porté les capitaux propres du groupe à 50 millions d'euros et dégagé un résultat positif. Ce n'est pas seulement une série de chiffres : c'est le reflet d'une stratégie solide, d'équipes mobilisées et d'un pilotage exigeant, qu'il a incarné au quotidien.

Au-delà des résultats économiques, son action a profondément marqué la culture d'Alliance Forêts Bois, en faisant grandir un collectif et fédérer des femmes et des hommes autour d'un projet commun, en rappelant sans cesse le sens de notre mission : gérer et valoriser durablement la ressource forestière, accompagner les adhérents, préparer l'avenir de la filière.

Tous ceux qui ont travaillé avec lui savent combien il a été présent, disponible et à l'écoute. Exigeant, bien sûr, mais toujours dans un esprit de responsabilité et de loyauté. Il n'a jamais compté son temps, ni ménagé son énergie, pour défendre la coopérative, porter sa voix, expliquer ses choix, convaincre ses partenaires.

Aujourd'hui, au moment où il s'apprête à tourner cette page professionnelle, je veux, au nom du conseil d'administration, des adhérents et de l'ensemble des salariés, lui dire simplement « merci ». Merci pour son implication de chaque instant. Merci pour son dévouement, dans les périodes de croissance comme dans les périodes de crise. Merci aussi pour son engagement total au service d'Alliance Forêts Bois, depuis sa création jusqu'à cette année qui marque la fin de son mandat. Une retraite, ce n'est pas une fin : c'est le début d'un nouveau chapitre. Nous lui souhaitons aussi riche et intense que ces années de direction ont pu être pleines, parfois exigeantes, souvent passionnantes.

Il laisse derrière lui une coopérative solide, structurée, prête à affronter les nouveaux défis qui se présentent déjà à nous. C'est sans doute la plus belle marque de reconnaissance pour un Directeur Général : savoir que l'outil qu'il a contribué à bâtir est durable et tourné vers l'avenir. Au nom de tous, je le remercie sincèrement et je lui souhaite une très belle retraite.

Enfin, je souhaite la bienvenue à Benoît Fraud, notre nouveau Directeur Général, qui s'inscrit dans la continuité des actions menées et avec lequel nous aurons à cœur de poursuivre le développement d'Alliance Forêts Bois et de relever tous les nouveaux défis qui nous attendent.

Vous le verrez, à la lecture du rapport d'activité élaboré par nos équipes, l'activité en 2025 est restée soutenue, malgré un environnement économique déjà complexe, avec des tensions persistantes sur certains segments de la filière bois, des exigences réglementaires accrues en matière de gestion durable, de traçabilité et de climat, et des attentes fortes de la société sur la forêt, sa résilience et sa capacité à répondre aux enjeux de transition.

Sur le plan climatique, 2025 a toutefois bénéficié d'une météo globalement plus favorable qu'en 2024. Cette amélioration a eu des effets positifs sur les conditions d'exploitation, la planification des chantiers, et la continuité des livraisons. Pour autant, les marchés n'ont pas évolué de manière homogène : la tenue des prix est restée globalement stable, avec des évolutions contrastées selon les essences et les produits bois. Certaines filières ont mieux résisté, d'autres ont continué à subir les effets de la conjoncture ou de la concurrence internationale.

Dans ce contexte, les chiffres réalisés par la coopérative et ses filiales confirment la solidité de notre modèle et reflètent une stratégie cohérente dans la durée, et des équipes mobilisées, sur le terrain et dans les services. Ils traduisent aussi notre capacité à adapter nos outils industriels, logistiques et commerciaux, pour continuer à créer de la valeur à partir de la ressource forestière, tout en assurant la pérennité de la coopérative.

En 2025, Alliance a démontré une nouvelle fois sa résilience et sa capacité d'adaptation. Les résultats obtenus, la continuité de l'activité, la fidélité des adhérents et l'implication des salariés témoignent de la pertinence de notre modèle coopératif.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des adhérents pour leur confiance, les salariés pour leur engagement quotidien, les administrateurs pour leur disponibilité et leur sens des responsabilités, et tous nos partenaires pour leur coopération.

Fort de ces résultats et de cet héritage, nous pouvons regarder l'avenir avec lucidité mais aussi avec confiance.

Édouard BENTÉJAC

Président d'Alliance Forêts Bois

1. Notre coopérative Alliance Forêts Bois

Alliance Forêts Bois participe depuis plus de 70 ans à la gestion durable et responsable des forêts, au service de ses adhérents, de ses clients et des filières forêt-bois régionales. Implantée sur tout le grand ouest de la France, Alliance Forêts Bois est une Organisation de Producteurs au cœur du développement de la filière et le principal opérateur du renouvellement forestier et de la récolte nationale de bois en forêt privée.

1.1 Gouvernance

1.1.1 Le Conseil d'Administration

Notre coopérative est gouvernée par un Conseil d'Administration composé d'adhérents sylviculteurs dynamiques, représentant l'ensemble des massifs forestiers de sa zone d'activité. Élu lors de l'Assemblée Générale, il est chargé de la stratégie du groupe et de la bonne gestion de la coopérative.

✓ Composition du Conseil

Les compositions du Conseil et du Bureau, en date du 3 avril 2026, sont présentées ci-dessous :

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT	VICE-PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE	TRÉSORIER	Bureau
 Edouard BENTEJAC Bazadais-Albret Sylviculteur en Gironde	 Philippe FLAMANT Périgord Sylviculteur en Dordogne	 Sandra BAROT Mont-de-Marsan Sylvicultrice dans les Landes	 Bernard LORBER Castets-Pyrénées Sylviculteur dans les Landes	
MEMBRES DU BUREAU				
 Gilles CHARBON Pierroton Sylviculteur en Gironde	 Pierre-Antoine GUIRAUD Forestarn/ Languedoc-Pyrénées Sylviculteur dans le Tarn	 Cyril LE PICARD Normandie/Ile de France/ Eure et Loir Sylviculteur dans la Manche	 Sophie LEZER Sabres Sylvicultrice dans les Landes	

 Michel AYMERIC Forestarn/ Languedoc-Pyrénées Sylviculteur dans le Tarn	 Emmanuel BALLION Bazadais-Albret Sylviculteur en Gironde	 Hélène BEAU de KERGUERN Pays de la Loire/ Bretagne Sylvicultrice dans le Finistère	 Pierre BONAMY Charentes Sylviculteur en Charentes	 François BRUNETAUD Limousin Sylviculteur dans la Creuse	 Pierre COYOLA Castets-Pyrénées Sylviculteur dans les Landes	 Jacinthe CRUSE Poitou/Touraine/ Indre Sylvicultrice dans la Vienne	 Antoine d'ARAGON Forestarn/ Languedoc-Pyrénées Sylviculteur dans le Tarn
 Axel de LACHADENEDE Gascogne-Pyrénées Sylviculteur en Haute-Garonne	 Mathilde DELBOS Quercy Sylvicultrice dans le Lot	 Frédéric de PELET Bazadais-Albret Sylviculteur en Lot-et-Garonne	 Emmanuelle DUPRAT Sabres Sylvicultrice dans les Landes	 Sébastien MENAUT Sabres Sylviculteur dans les Landes	 Daniel MICHAUD Limousin Sylviculteur dans la Creuse	 Hugues MOREL Pays de la Loire/ Bretagne Sylviculteur dans la Sarthe	 Michel PITRON Bazadais-Albret Sylviculteur en Gironde

✓ **Fonctionnement du Conseil**

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois, en avril, juin, juillet, octobre et décembre, avec un taux de participation de 84 %. Le Bureau s'est réuni 4 fois, en janvier, février, mai et novembre. Les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués à la réunion du Conseil d'Administration du 4 avril 2025 ayant pour objet l'examen et l'arrêté des comptes annuels.

✓ **Conventions règlementées**

L'ensemble des conventions règlementées a été approuvé par le Conseil d'Administration de décembre 2025 et avis a été donné aux commissaires aux comptes. Les conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice clos ont été confirmées et communiquées aux commissaires aux comptes.

✓ **Information et formation des administrateurs**

Conformément à l'article 27 des statuts, tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués concomitamment à la convocation pour chaque réunion. Certaines informations, notamment confidentielles ou non connues en amont, ont été communiquées logiquement quelques jours avant ou le jour même de la réunion.

✓ **Procès-verbaux des réunions**

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs avec la convocation à la réunion suivante.

✓ **Pouvoirs du Président et du Directeur**

Les pouvoirs du Président sont prévus à l'article 26 des statuts. Les pouvoirs du Directeur ont été fixés par délibération du Conseil d'Administration, en date du 30 novembre 2012, comme prévu à l'article 32 des statuts. Les délégations de pouvoirs au Président et au Directeur sont renouvelées chaque année, lors du premier Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle.

✓ **Mandats des administrateurs dans les sociétés du groupe**

La liste des administrateurs de la coopérative ayant des mandats dans les sociétés du groupe, ainsi que leur fonction, a été approuvée lors du Conseil d'Administration du 3 octobre 2025.

✓ **Participation des associés coopérateurs aux Assemblées**

Les modalités de participation des associés coopérateurs aux Assemblées sont prévues aux articles 34 et suivants des statuts de la coopérative et précisées dans son règlement intérieur.

La zone d'activité d'Alliance Forêts Bois est divisée en **11 Sections**, regroupant les adhérents d'une ou plusieurs Agences. Une fois par an, chaque adhérent est convoqué à son Assemblée de Section. Elle est présidée par un administrateur et animée par le Directeur Général, ainsi que le ou les Directeur(s) d'Agence, qui présentent les résultats et les projets de la coopérative. Elle permet aux adhérents d'élire leurs « Délégués de Section », chargés de les représenter à l'Assemblée Générale et constitue un moment privilégié de dialogue et de convivialité.

En 2025, nos Assemblées ont rencontré un fort succès, avec près de 2 000 participants de tous les territoires !

Calendrier des Assemblées de Sections et de l'Assemblée Générale 2025 :

Section(s)	Agence(s)	Date	Lieu	> Thème commun à toutes les Assemblées : « 2025, Année internationale des coopératives » > Thème / visite complémentaire :	Participants
Limousin	Limousin	22 mai	Boisseuil (87)	Zoom sur la fiscalité forestière	117
Forestarn, Quercy-Pyrénées	Forestarn / Languedoc-Pyrénées, Gascogne-Pyrénées, Quercy	23 mai	Técou (81)	Visite terrain : régénération naturelle avec enrichissement feuillus, suite à une coupe de pins déperissants	242
Normandie / Ile-de-France / Eure-et-Loir	Normandie / Ile-de-France / Eure-et-Loir	4 juin	Jonquerets-de-Livet (27)	Visite de la scierie SAVARY (27), orientée sur la transformation de feuillus	86
Pays de la Loire / Bretagne	Pays de la Loire / Bretagne	5 juin	Le Pertre(35)	Visite de chantiers bénéficiant d'aides privées et publiques en faveur de la reconstitution forestière	133
Poitou / Touraine / Indre	Poitou / Touraine / Indre	6 juin	La Roche Posay (86)	Visite de chantiers bénéficiant d'aides privées et publiques en faveur de la reconstitution forestière	128
Charentes	Charentes	18 juin	Mézos (40)	Visite du salon Forexpo	197
Périgord	Périgord				112
Gironde	Bazas, Pierroton				266
Albret-Val de Garonne	Albret-Garonne				100
Landes-Pyrénées	Castets-Pyrénées, Mont-de-Marsan, Sabres				463
Assemblée Générale		18 juin	Mézos (40)	« 2025, l'Année internationale des coopératives » - Témoignages d'adhérents, de collaborateurs et de partenaires d'Alliance & Visite du salon Forexpo	1200 (avec les AS)

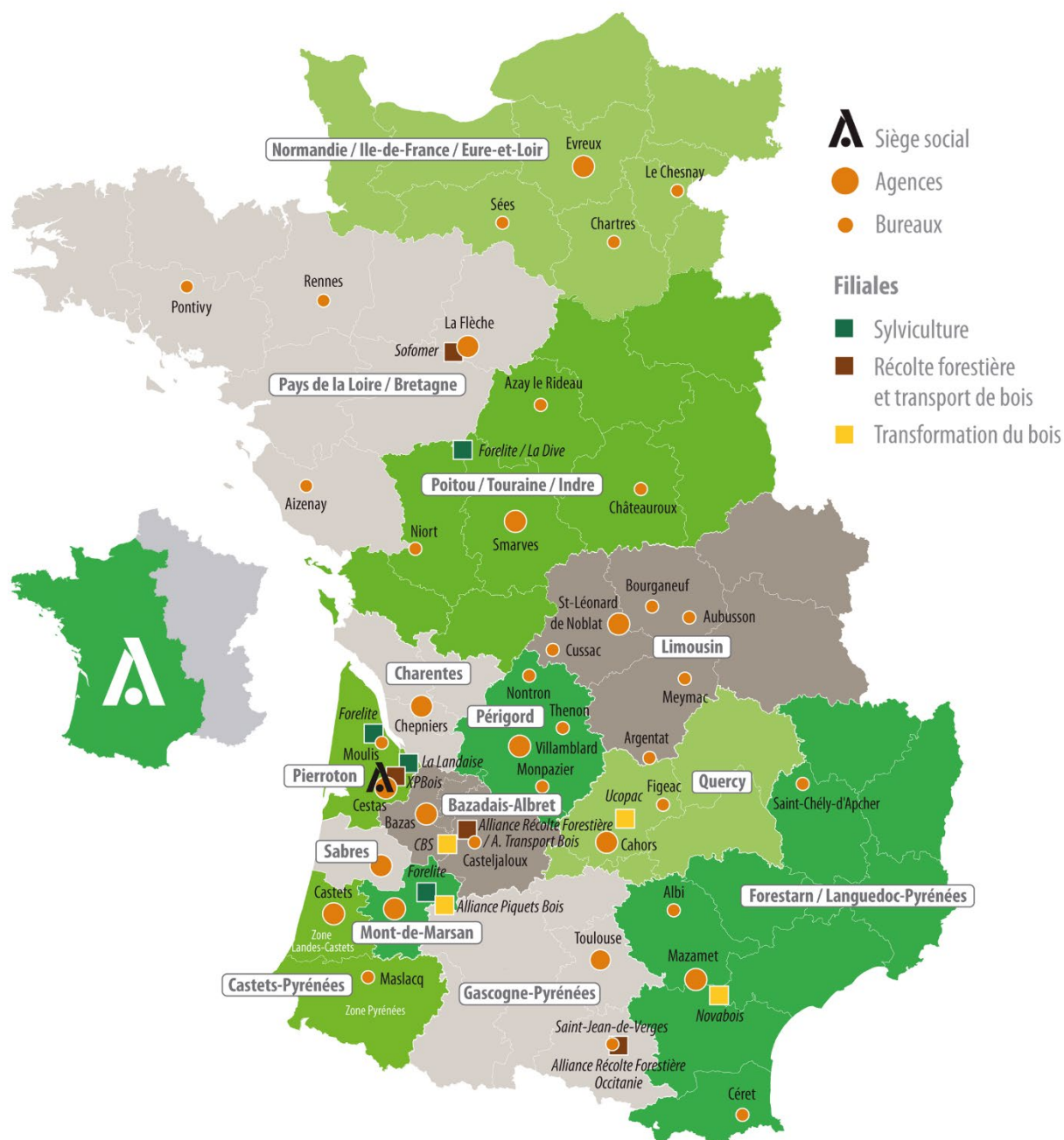
Au total, ce sont près de **2 000 adhérents** qui ont participé à nos Assemblées !

1.1.2 Le Conseil d'Agence

La gouvernance territoriale de chaque Agence est assurée par un Conseil d'Agence, composé d'un ou plusieurs administrateurs référents désignés par le Conseil d'Administration, d'adhérents et du Directeur d'Agence. Réuni régulièrement, le Conseil d'Agence revêt un rôle fondamental dans la définition des enjeux et des objectifs de l'Agence, en cohérence avec les orientations stratégiques de la coopérative. Il veille au suivi technique des activités de l'Agence et à la qualité de la relation avec les adhérents, dans le cadre du budget proposé par le Directeur d'Agence et validé par la Direction Générale d'Alliance Forêts Bois.

1.2 Carte d'implantation de notre coopérative

IMPLANTATION DES SITES



Carte d'implantation des sites en date du 3 avril 2026

1.3 Organisation opérationnelle et management

Des hommes et des femmes à votre service

Direction Générale



Directeur Général
Stéphane VIÉBAN

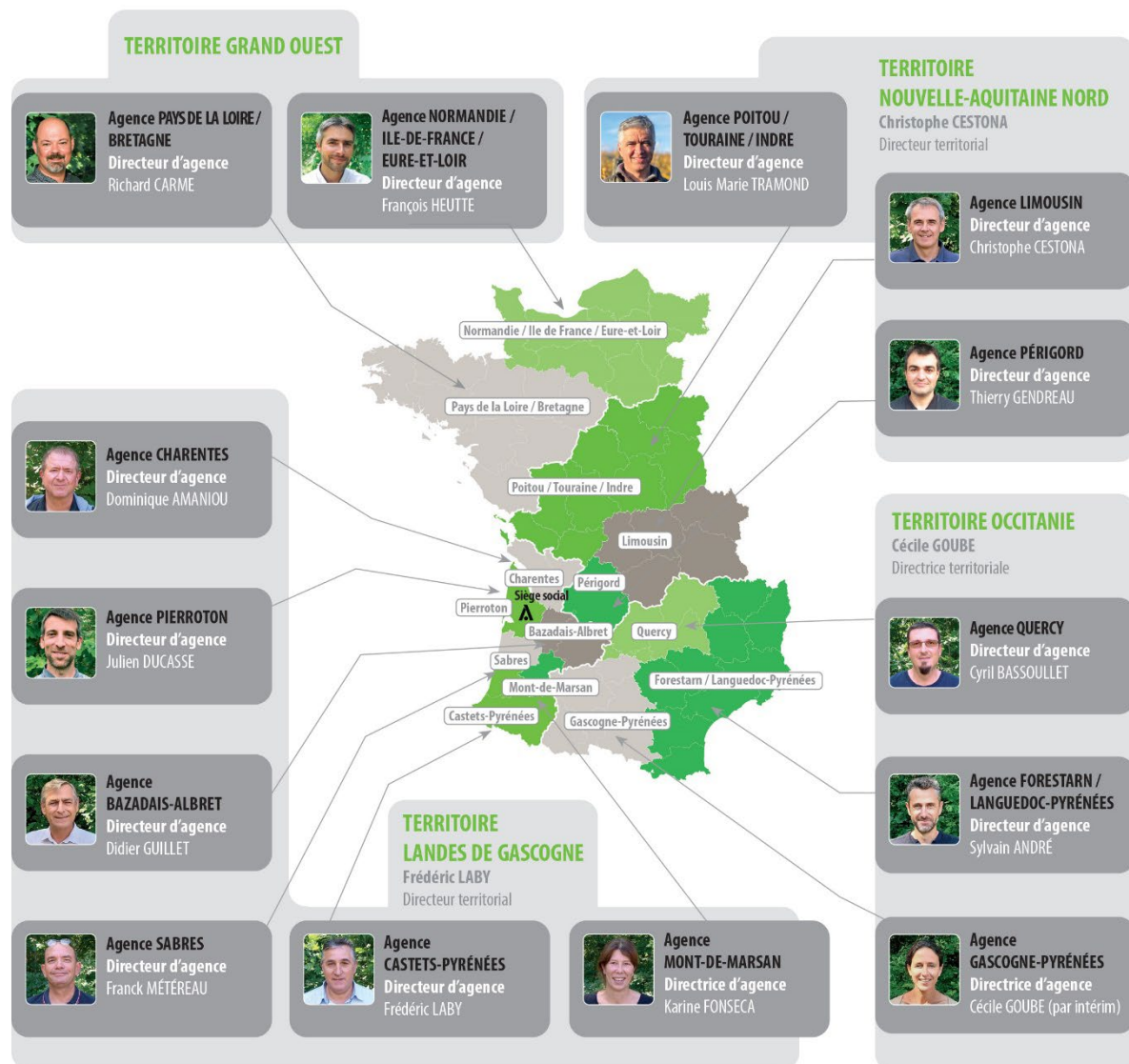


Adjoint au Directeur Général
Benoît FRAUD



Secrétaire Générale
Cécile GOUBE

Directions Territoriales et d'Agences



Directions Fonctionnelles



Directeur Commercial Adhérents
Jérôme CHANEL



Directeur Commercial Bois
Patrice SCHOCKÉ



Directeur Administratif et Financier
Sylvain MILLON



Directeur du Développement
Loïc COTTEN



Directeur des Systèmes d'Information
Gaylord DOIRAT



Directrice des Ressources Humaines
Sophie DOMINGUEZ



Directrice de la Communication
Nathalie BOURMAUD

1.4 La Politique d'Alliance Forêts Bois



La Politique

d'Alliance Forêts Bois – XPBois

LA PASSION DE LA FORÊT



ALLIANCE Forêts Bois est une **entreprise coopérative**, acteur majeur de la filière forêt-bois, fort d'un savoir-faire, d'une expérience et de compétences reconnues en sylviculture, conseil et récolte forestière. Elle participe depuis plus de 60 ans à la **gestion durable et responsable** des forêts, au service de ses adhérents, de ses clients et des filières forêt-bois régionales.

Le groupe **ALLIANCE Forêts Bois** est investi dans les certifications **ISO 9001, PEFC, FSC®** et Certiphyto, et s'engage à cultiver l'excellence dans chacune de ses missions.

La Politique du groupe Alliance Forêts Bois

■ Participe à l'**AMBITION** d'Alliance :

Être en capacité stratégique et opérationnelle de faire de sa vision pour la forêt, une référence pour la politique forestière française et européenne :

- Une forêt dynamique, gérée durablement, qui se cultive et se protège, selon des modèles qui remplissent les multiples fonctions attendues par nos adhérents-sylviculteurs et leur assurent un juste revenu.
- Une forêt qui produit un bois adapté à la demande de nos clients transformateurs, en capacité de répondre de façon pérenne aux besoins de la société en éco-matériau et en énergie renouvelable, et de participer à sa transition vers une économie bas carbone.
- Et ce, grâce à un modèle coopératif innovant et audacieux, partagé et porté par des collaborateurs compétents, impliqués et motivés, avec des solutions technico-économiques adaptées aux spécificités de nos territoires et au changement climatique, dans le respect de la biodiversité.

■ S'inscrit dans le cadre défini par le **Projet Stratégique « Horizon 2030 »**

de la coopérative, fruit d'une vision commune aux adhérents, collaborateurs et clients, dans la continuité des stratégies et politiques précédentes et en réponse, en particulier, aux nouveaux défis et enjeux des années à venir, autour du climat, de la biodiversité, des évolutions sociétales et de la nécessaire transition vers une économie bas carbone.

■ S'articule autour de **4 acteurs clés**, en particulier les **adhérents de la coopérative**, et **4 axes moteurs** pour notre développement, déclinés en objectifs concrets :



Cette Politique s'appuie naturellement sur des **engagements forts en QSE & RSE**



La Politique d'Alliance Forêts Bois - XPBois

La Politique répond en toute cohérence à la **MISSION** d'Alliance :

En tant que coopérative **responsable**, acteur majeur de l'économie forestière, relever 3 défis incontournables pour les générations futures :



Le groupe Alliance Forêts Bois s'engage à :

- Être à l'écoute des exigences des adhérents et des clients afin de rester l'entreprise coopérative de référence.
- Agir en conformité avec la réglementation, la législation contre la corruption et les exigences applicables dans le cadre des certifications, tout en tenant compte des évolutions techniques et légales.
- Se doter des moyens humains, financiers, matériels et de formation nécessaires à chacun pour la mise en œuvre du Projet Stratégique d'entreprise et des plans d'actions qui en découlent.
- Communiquer en interne et en externe sur le Projet Stratégique et la Politique du groupe, ainsi que sur les engagements pris, les objectifs fixés et les résultats obtenus dans ce cadre.
- Promouvoir l'amélioration continue et renforcer la maîtrise des risques pour assurer la performance de l'organisation. Le service Qualité Sécurité Environnement est en charge d'animer le système de management QSE et de déployer ces démarches, relayées par les Directeurs d'Agences.

A Cestas, le 6 avril 2023

Le Président,
Édouard BENTÉJAC

Le Directeur,
Stéphane VIÉBAN

1.5 Notre histoire

Alliance c'est l'*histoire...*

d'une organisation professionnelle solidaire...

... permettant aux propriétaires de mettre en commun leurs moyens, dans le cadre d'une **gouvernance qui leur donne la parole, en respectant les spécificités de chaque territoire.**

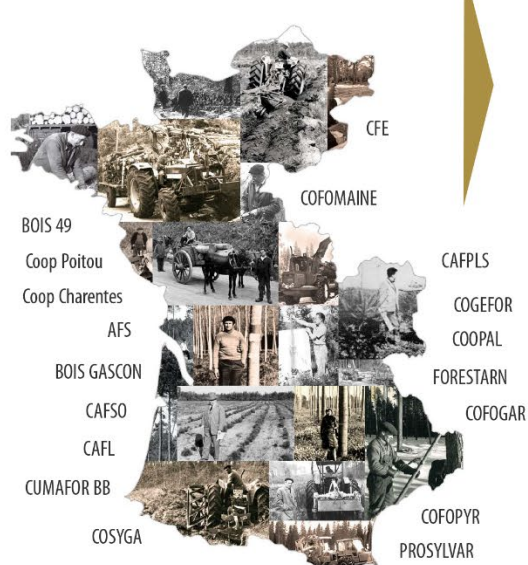
d'une coopérative...

... implantée depuis de **nombreuses années, au coeur de nos massifs**, résolument **tournée et confiante en l'avenir.**



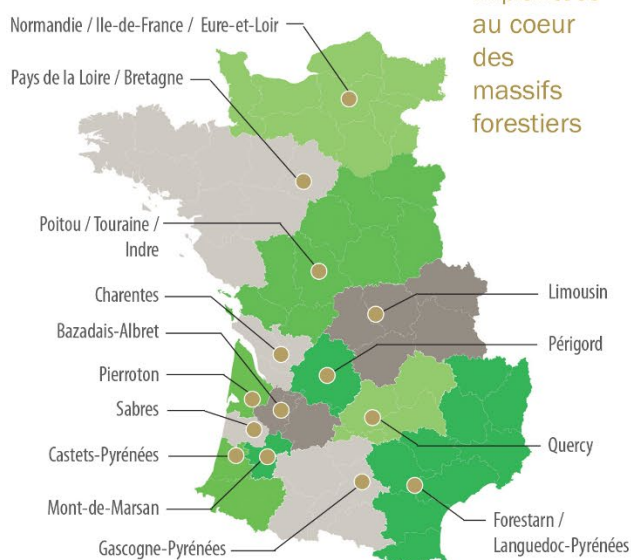
Alliance **HIER**

18 coopératives forestières
qui ont fusionné en 4 décennies



Alliance **AUJOURD'HUI**

14 agences
implantées
au coeur
des
massifs
forestiers



d'hommes et de femmes...

*... qui partagent depuis toujours,
une passion : celle de la forêt,
et une fierté : celle d'assurer
la continuité du travail
des forestiers.*



FIERS D'ÊTRE FORESTIERS

1.6 Nos défis

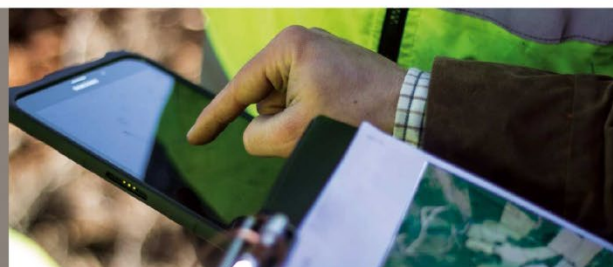
Le Défi...

... du **développement durable**, pour répondre aux attentes sociétales en faisant **mieux connaître la biodiversité existante** dans nos forêts et en **la préservant**.



... du **changement climatique**, qui nous amène à anticiper et adapter notre sylviculture aux conditions futures et nous permettra de contribuer, chaque année, aux côtés de la filière, à **plus de 130 millions de tonnes équivalent CO₂ stockées ou évitées**, correspondant à 27 % des gaz à effet de serre émis en France.

... du **numérique**, pour gagner en compétitivité et en fiabilité, tout en renforçant notre relation de proximité avec chaque propriétaire adhérent.



... de **la formation des jeunes**, et de l'emploi en milieu rural, en s'engageant auprès des centres de formation et dans l'apprentissage.

Tous ces défis seront relevés grâce à notre investissement quotidien dans la **Recherche, le Développement et l'Innovation**, en partenariat avec des instituts comme l'INRAE et le FCBA.

INRAE
la science pour la vie, l'humain, la terre

FCBA
INSTITUT TECHNOLOGIQUE



2. Le groupe Alliance

Nos principales filiales et leurs activités, au service du groupe coopératif

Le groupe Alliance Forêts Bois compte 18 entités, dont 16 sont intégrées dans les comptes consolidés.

Des vergers à graines et des pépinières, jusqu'aux unités de transformation du bois, en passant notamment par l'exploitation forestière, la sylviculture et le transport, les différentes filiales du groupe Alliance offrent des solutions totalement intégrées pour les adhérents de la coopérative.

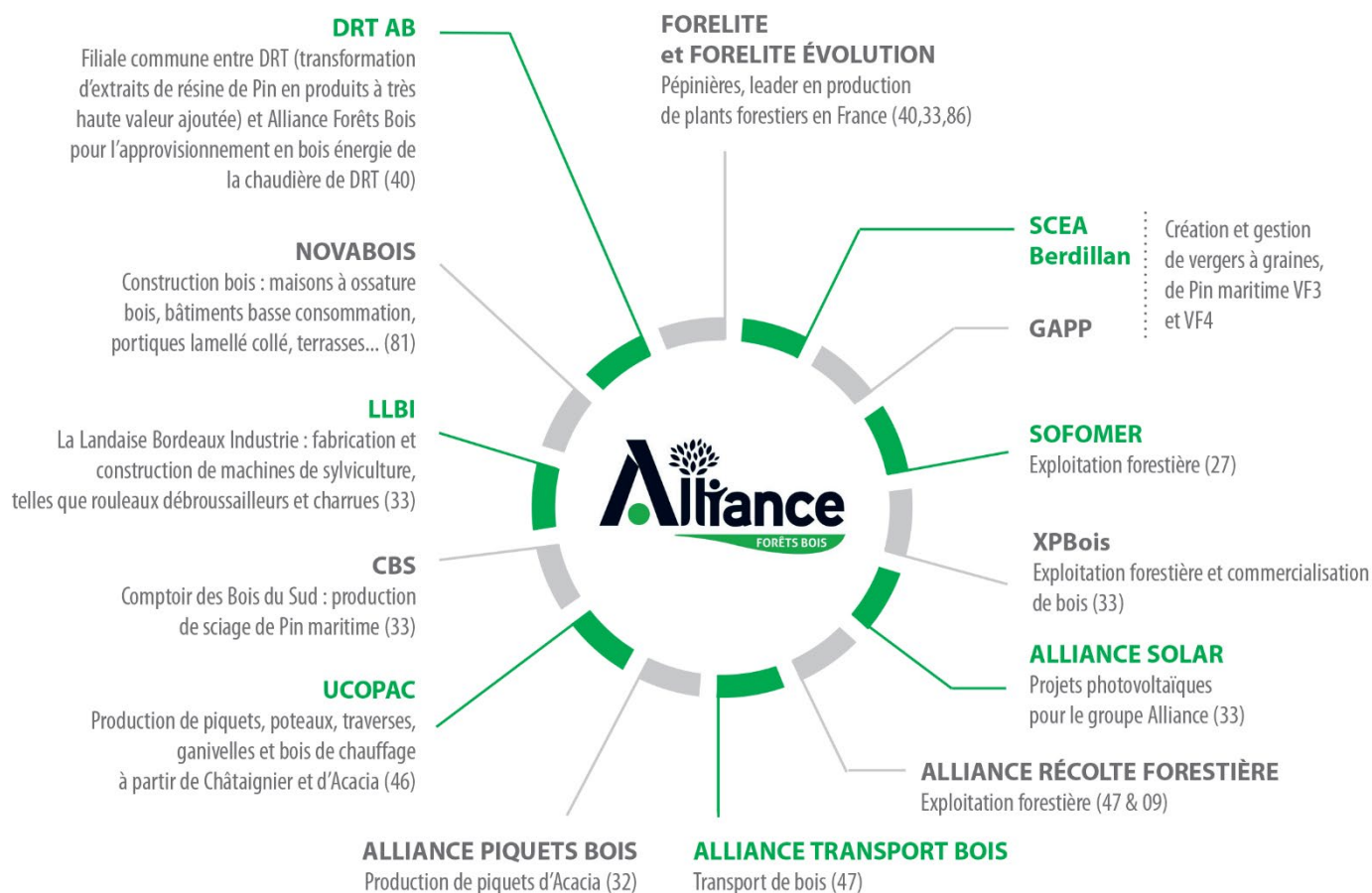


Schéma des filiales en date du 3 avril 2026

3. Notre activité 2025

Le bilan de l'activité 2025 d'Alliance Forêts Bois présente les résultats et les faits les plus marquants de l'année. Ce bilan montre les évolutions de notre coopérative et les moyens mis en œuvre pour accompagner et répondre aux besoins de ses adhérents et clients bois.

3.1 Nos chiffres clés

NOS CHIFFRES CLÉS 2025

ADHÉRENTS / SALARIÉS / EMPLOIS



43 000

Adhérents



Représentant

1 million
d'hectares de forêt



6 Nouveaux
adhérents
par jour



733

Salariés



2 000
Emplois directs
et induits
par notre activité

SYLVICULTURE



54 000

Hectares
de travaux
sylvicoles réalisés



1
Arbre planté toutes
les 3 secondes



9 600
Hectares reboisés

10 millions
de plants installés

EXPLOITATION ET COMMERCIALISATION



3 millions
de m³ de bois livrés



15 000
Chantiers par an



325
livraisons par jour

CONSEIL



1 036
Documents de gestion
durable agréés
dans l'année



140 000
Hectares de forêt
assurés incendie /
tempête



90 %
de bois vendu
certifié PEFC ou FSC®

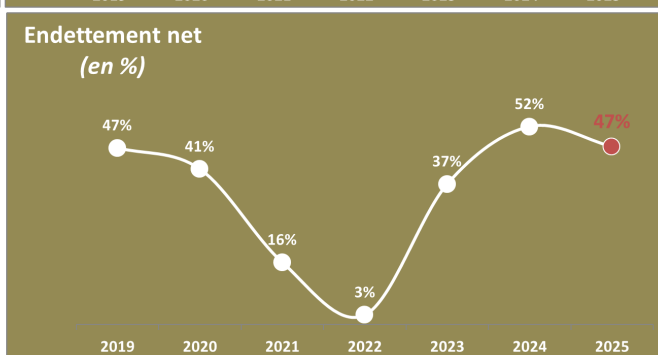
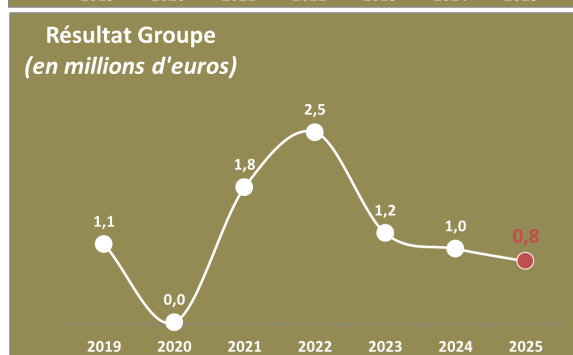
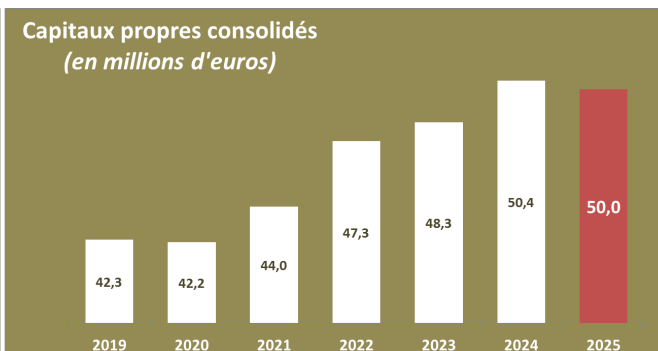
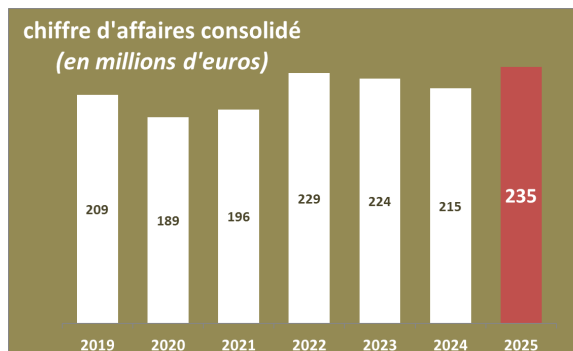
FINANCIERS

Indicateurs financiers consolidés

235 M€
de chiffre d'affaires

0,8 M€
de résultat net

50 M€
de capitaux propres

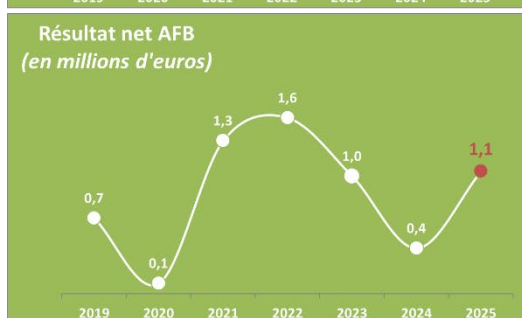
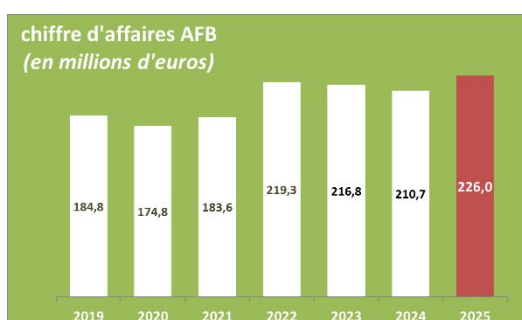


Indicateurs financiers de la coopérative

226 M€
de chiffre d'affaires

1,1 M€
de résultat net

43,3 M€
de capitaux propres



3.2 L'activité en Conseil, Sylviculture, Exploitation et commercialisation des bois

CONSEIL FORESTIER

Chiffres clés

2,7 M€

de chiffre d'affaires
pour notre activité
« conseil forestier »

1 036

Documents de gestion
durable agréés dans l'année

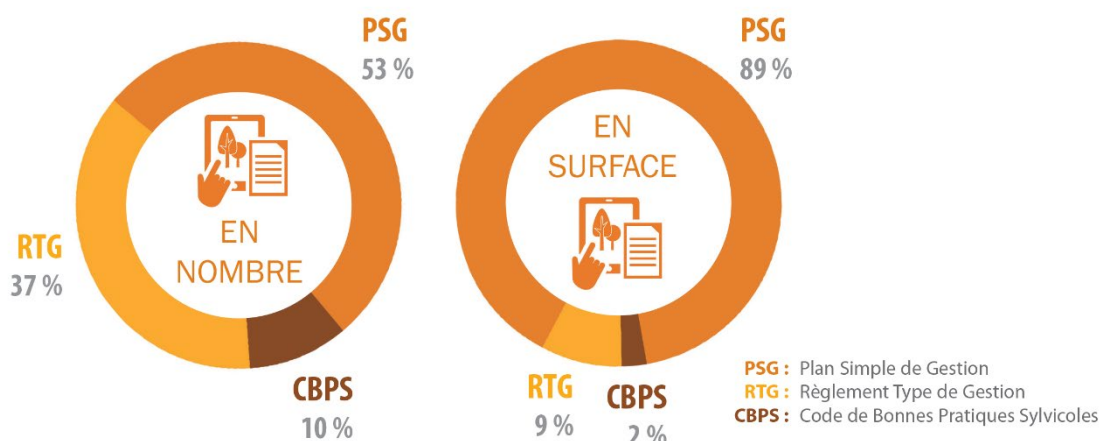
10 040

Documents de gestion
durable agréés au total
pour 501 738 ha

140 000

Hectares de forêts
assurés « CONTRAFORÊT »,
l'assurance dédiée
aux adhérents d'Alliance

RÉPARTITION DES DOCUMENTS DE GESTION DURABLE



Faits marquants

France Nation Verte

L'ambitieux projet national d'amélioration et de renouvellement forestier, initié en 2021, s'est poursuivi en 2025 avec le programme France Nation Verte. Comme en 2024, 350 projets d'adhérents ont été présentés au financement sur ce dispositif.

Label Bas Carbone

La coopérative reste le premier acteur des projets forestiers du Label Bas Carbone en France dans la séquestration carbone en forêt métropolitaine, au bénéfice de ses adhérents. Depuis les premiers dossiers déposés fin 2020, ce sont 550 projets, représentant 4 000 ha de plantations, qui auront été labélisés.

Assurance des forêts

Les contrats d'assurance des forêts proposés par Alliance ont atteint 116 000 ha de forêts désormais couvertes contre les risques incendie, tempête, grêle et neige, fin 2025. Il nous faut encore convaincre de nouveaux adhérents pour dépasser cette surface et continuer à progresser.

MOBICARTO : La cartographie forestière mobile, géoréférencée en accès terrain

L'application MOBICARTO, développée pour nos adhérents, a trouvé son public en 2025, avec plus de 300 propriétés livrées en téléchargement mobile (tablette ou smartphone).

Amélioration du portail adhérent

Un accès optimisé à la cartographie des forêts et au programme des interventions, une mise à disposition de nombreux fonds de cartes, une ergonomie améliorée pour faciliter l'accès aux différents documents commerciaux ; voilà les évolutions 2025 du portail adhérent les plus marquantes.

SYLVICULTURE

Chiffres clés

25,8 M€

de chiffre d'affaires
pour notre activité « sylviculture »

8 015

Chantiers sylvicoles
réalisés

54 000

Hectares travaillés

9 600

Hectares reboisés

10 millions

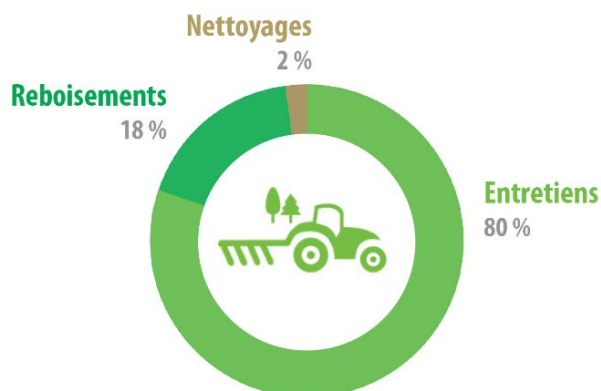
de plants installés
dont 954 840 feuillus

88

Essences différentes : **25** résineuses et **63** feuillues
dont Pin maritime, Douglas, Mélèze, Pin taeda,
Chêne, Peuplier, Robinier...

Travaux réalisés

SURFACES
DE TRAVAUX
SYLVICOLES



Faits marquants

Après deux années très humides, 2025 a été, sur le plan de la pluviométrie, une année plutôt clémente. Un épisode de canicule parvenu tôt en saison (première quinzaine de juin), avec un été plutôt sec, a pénalisé la reprise de nos plantations. Celles-ci restent néanmoins à un bon niveau, avec un taux moyen de mortalité, sur nos 9 300 ha reboisés, de 5% sur les résineux et 8% sur les feuillus, plus sensibles à ces à-coups de chaleur. Ces niveaux sont globalement équivalents à 2024.

Poussée par la demande des adhérents, les différents plans de financement publics, mais également notre volonté d'accroître la résilience des peuplements face au changement climatique, la diversification se poursuit, avec 88 essences différentes installées, dont 63 espèces de feuillus (et tout particulièrement 11 variétés de chênes), 26 cultivars différents de peupliers et 25 essences résineuses. Elle confirme l'évolution entamée par Forelite depuis plusieurs années, qui propose actuellement plus de 200 références (essences × conditionnement × provenance) aux agences et donc aux adhérents de la coopérative.

Au niveau génétique, la deuxième tranche du verger à graines de Pin maritime VF4.4 a été mise en place en Dordogne, ce qui porte à 80 ha les surfaces de vergers à graines de VF4 de GAPP, filiale d'Alliance !

EXPLOITATION ET COMMERCIALISATION DES BOIS

Chiffres clés

196,8 M€

de chiffre d'affaires
pour notre activité « exploitation
et commercialisation des bois »

3 millions

de m³ de bois livrés

7 085

chantiers réalisés

78 800

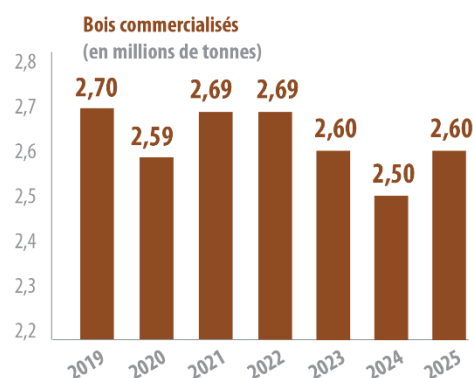
livraisons auprès de centaines de clients bois,
soit **325 livraisons par jour**

90 %

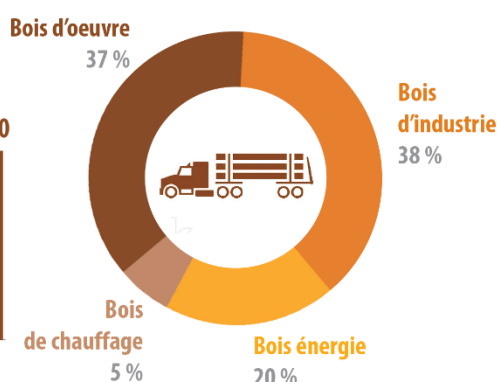
de bois vendu certifié PEFC ou FSC®

Volumes commercialisés

PROGRESSION



RÉPARTITION



Évolution de l'activité

L'activité exploitation 2025, avec une météo plus favorable qu'en 2024, a été plus stable – ce qui s'est également vérifié sur la tenue des prix, qui ont peu évolué au cours de l'année. Mais les marchés ont eu une évolution bien différente en fonction des essences et des produits bois.

Le secteur de la construction a été plus actif en 2025, dans la continuité du dernier trimestre 2024. Ceci a permis une reprise des commandes en résineux. Les charpentes et bois d'appareil en chêne n'ont pas connu le même rebond. La mise en route des taxes aux USA a modifié les flux mondiaux et certains secteurs, comme les panneaux, souffrent en Europe d'une concurrence nouvelle, asiatique ou sud-américaine. A cela s'ajoutent des situations instables, au niveau géopolitique internationale et politique nationale. Le matériau bois s'en sort mieux tout de même, étant mis en avant par les architectes et constructeurs en tant que matériau biosourcé répondant aux exigences de la RE2020.

L'activité chêne pour la tonnellerie souffre également de la crise viticole ; notre partenaire principal a fait preuve de résilience sur 2025, mais nous a demandé un accompagnement en fin d'année sur les prix.

Le secteur de l'emballage, palette essentiellement, a été actif toute l'année ; nos principaux clients sont des majors du secteur et nous avons eu des commandes régulières toute l'année et sur tous les territoires, ce qui a contribué à de légères hausses de prix de vente.

Nos marchés peupliers, très dépendants du secteur contre-plaqué, ont connu un deuxième semestre 2025 difficile, avec des diminutions de commandes pour la coopérative, autant sur nos marchés nationaux qu'à l'export, et des prix de ventes qui sont en baisse.

L'activité papetière a été soutenue sur le premier semestre et s'est ensuite tendue, la raison essentielle étant une baisse du cours de la pâte à papier, ce qui a obligé certains groupes à des arrêts commerciaux sur le dernier trimestre. Cette situation inquiétante est à surveiller pour l'année 2026.

L'activité bois-énergie s'est maintenue à un niveau de commande correct.

La tendance à moyen terme reste très favorable au matériau bois, avec de nombreux projets d'investissements en cours sur l'ensemble des territoires, ce qui devrait permettre aux adhérents de la coopérative de trouver des débouchés complémentaires pour leurs productions.

3.3 Notre bilan de performance durable : le résultat de notre Politique à travers des actions concrètes et des indicateurs clés

La nouvelle politique du groupe Alliance Forêts Bois s'inscrit dans le cadre défini par le **Projet Stratégique « Horizon 2030 »** de la coopérative, et s'articule autour de 4 acteurs clés, en particulier les adhérents de la coopérative, et 4 axes moteurs pour notre développement, déclinés en objectifs concrets :



Les 61 objectifs fixés dans le cadre de ce Projet Stratégique et les indicateurs qui s'y réfèrent devront bientôt être restructurés au regard des exigences des nouvelles normes européennes sur les obligations de publication en matière d'informations de durabilité, liées à la « CSRD » – Corporate Social Responsibility Directive, non encore définitivement fixées au moment de la rédaction de ce document.

Dans ce contexte de transition, nous avons fait le choix de présenter dans ce rapport une structure et des indicateurs similaires aux années précédentes, autour de 6 thèmes majeurs pour la coopérative :

Investissements et Innovation

Les investissements et l'innovation jouent un rôle majeur pour tous : adhérents, clients bois, collaborateurs, partenaires, entreprise - à tous les niveaux, qu'il s'agisse d'**innovation génétique, technique, technologique ou financière**.

■ La RDI – Recherche, Développement et Innovation, à Alliance, en 2025, ce sont :

- **590 000 €** de budget ;
- **41 nouveaux essais** mis en place sur les parcelles de nos adhérents, dont 32 dans le cadre de l'accompagnement RDI de FORELITE ;
- **139 essais mesurés et analysés**, avec des résultats probants pour asseoir nos principes de sylviculture ;
- **Près de 40 projets RDI** menés de front par l'équipe d'ingénieurs de la Direction du Développement (projets internes, régionaux, nationaux et européens), dont 7 nouveaux et 9 clôturés sur 2025 ;
- **La tenue de 5 Comités Techniques de Sylviculture (CTS)**, au sein des territoires de la coopérative (Massif des Landes de Gascogne, Massif Central, Grand Ouest, Arc Sud-Ouest), donnant l'occasion de présenter diverses avancées de nos travaux et résultats concrets ;
- **Diverses publications** (préservation des sols en récolte mécanisée), **fiches méthodes** (réception des plants en motte, jauge peuplier), articles RDI dans le mot de la DG... permettant de communiquer à tous sur les différents projets en cours ;
- **5,5 salariés ingénieurs + 3 apprentis ingénieurs + 2 stagiaires ingénieurs.**

Côté **machinisme**, l'année 2025 a été rythmée par la poursuite des travaux sur deux prototypes :

- **POPNET**, qui vise à entretenir autour des plançons de peuplier, en alternative aux traitements glyphosate souvent employés auparavant et abandonnés depuis 2023 par la coopérative ;
- **CAMERA**, pour l'entretien interplant, avec l'obtention d'un nouveau financement pour la poursuite du projet (prototypage sur 2026/2027).

Et le lancement d'un nouveau projet **POPRECO**, avec nos filiales Forelite et La Landaise Bordeaux Industrie, qui vise à mécaniser l'opération de récolte et conditionnement des plançons de peupliers sur le site de la Dive.

Qualité et Excellence

■ Satisfaction et fidélisation de nos adhérents

Nous œuvrons au quotidien dans le but :

- d'apporter la **meilleure réponse technique et économique possible** à nos adhérents, par une palette de services complète et compétitive et par une communication efficace ;
- de développer des nouveaux marchés pour **mieux valoriser l'ensemble des bois** de nos adhérents ;
- d'assurer un **mode de gouvernance** permettant l'implication des associés coopérateurs.

Ainsi, nous avons organisé, tout au long de l'année, des rencontres privilégiées avec nos adhérents, en particulier à l'occasion de visites de terrain avec nos techniciens, Conseils d'Agences, rencontres techniques adhérents, Comités Techniques Sylvicoles...

Nos principaux indicateurs de suivi de ces objectifs sont les suivants :

- Près de **2 000 participants aux Assemblées de Sections et à l'Assemblée Générale** ;
- 84 % de taux de participation au Conseil d'Administration ;
- **1 440 nouveaux adhérents sur l'année**, représentant une surface de **plus de 17 000 ha** ;
- 0,8 % de taux de réclamation des propriétaires, soit 1 réclamation tous les 120 chantiers, dont :
 - 35 % liées aux délais de réalisation de nos chantiers ;
 - 14 % liées à la qualité des plantations ;
 - 9 % liées aux infrastructures / voiries / places de dépôt ;
 - 5 % liées à l'endommagement des sols.

■ Réponse aux besoins et aux attentes de nos clients bois

Nos **engagements** : **livrer du bois de qualité**, conforme aux cahiers des charges, dans le cadre de contrats équilibrés, et **développer l'écoute client** pour renforcer nos collaborations.

Nos résultats sur 2025 :

- **3 millions de m³ de bois commercialisés**, représentant près de 82 000 livraisons auprès de centaines de clients bois, soit plus de 325 livraisons par jour ;
- **90 % de bois vendus certifiés PEFC ou FSC®** ;
- Un taux de réclamation des clients bois à 0,3 ‰, dont :
 - 68 % liées à la qualité du bois ;
 - 27 % liées à la qualité du façonnage.

Richesse humaine

■ Emploi

La coopérative compte **598 salariés (733 au niveau du groupe)**, dont **525 CDI (soit 88 %)** et **17 CDD**, présents au 31 décembre 2025. Alliance est fortement engagée dans la formation professionnelle (alternants, apprentis, stagiaires) et a accueilli pas moins de **56 contrats d'apprentissage** en 2025.

Sur 2025, la coopérative compte, en CDI, 41 embauches et 59 départs, avec un turn-over de 14.8 % (hors apprentis). Le taux de rétention (réussite des recrutements) est de 90 %.

Répartition femme / homme

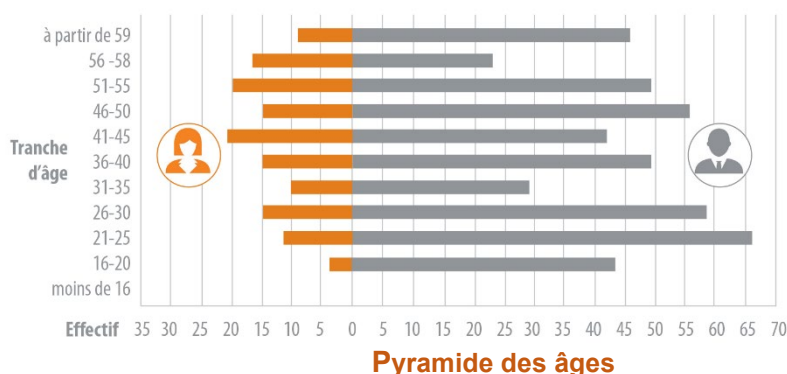
22.9 %



77.1 %

Au 31 décembre 2025, la répartition des salariés de la coopérative, par site, est la suivante : Castets-Pyrénées (41), Forestarn (28), Charentes (38), Limousin (79), Mont-de-Marsan (31), Périgord (52), Albret/Garonne (24), Toulouse (Agence et siège : 32), Quercy (11), Pierroton (Agence et siège : 102), Sabres (36), Poitou (31), La Flèche (29), Bazas (29), Normandie/Ile-de-France/Eure-et-Loir (35).


**Âge moyen des salariés :
40,5 ans**



■ Organisation du travail

Au 31 décembre 2025, les effectifs ETP se répartissent comme suit : 564 ETP temps plein (y compris apprentis), 26 ETP temps partiel, 8 bûcherons rémunérés à la tâche. Le taux d'absentéisme subit (hors congés payés, congés d'ancienneté et autres congés anticipés) est de 7.6 % pour l'année.

■ Relations sociales

En 2025, un dialogue social constructif et positif s'est articulé au sein de la coopérative autour :

- d'un Comité Social et Economique, réuni 9 fois, et d'une Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail, réunie 4 fois ;
- de réunions tous les 2 mois des Représentants de Proximité avec les Directeurs des Territoires.

En 2025, ont été négociés la NAO-Négociation Annuelle Obligatoire et un avenant à l'accord de performance.

■ Lutte contre les discriminations et égalité de traitement

La lutte contre les discriminations et l'égalité professionnelle hommes - femmes sont totalement intégrées au quotidien dans la gestion des ressources humaines et font l'objet, dans l'accord d'entreprise central, d'un chapitre dédié. L'index égalité hommes - femmes au sein de la coopérative est de 79/100 en 2025.

En 2025, Alliance compte dans ses effectifs 24 travailleurs en situation de handicap, pour lesquels les conditions de travail sont spécifiquement adaptées si nécessaire. En parallèle, la réalisation des prestations de services généraux avec le secteur protégé des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) est favorisée autant que possible (entretiens des jardins, fournitures...).

■ Formation

La **formation est un axe majeur de notre politique RH**, qui permet de répondre à nos objectifs de développer les compétences de nos salariés et de renforcer leur engagement. Au titre de 2025, elle se caractérise par :

- **1 796 stagiaires** ;
- **1 097 jours**, soit près de **7 677 heures de formation** ;
- **342 239 € investis**.

Culture sécurité

La sécurité est un axe majeur de notre Politique, avec une implication forte de la Direction Générale.

Nos engagements : baisser le nombre d'accidents du travail et leur gravité, réduire la pénibilité au travail et renforcer la sécurité individuelle et collective.

Chiffres clés 2025



14 accidents avec arrêt
2024 : 17



6 accidents sans arrêt
2024 : 5



2 accidents de trajet
2024 : 1



7 maladies professionnelles déclarées
2024 : 2



1 accident / **750** chantiers
2024 : 1 / 620

- **Taux de fréquence : 13,22** (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000 / nombre heures travaillées) ;
- **Taux de gravité : 1,3** (nombre de jours indemnisés par la MSA x 1000 / nombre heures travaillées).

A titre de comparaison, le résultat national - chiffres de 2023 « exploitation forestière » (NAF niveau 5 : 0220Z) indique un taux de fréquence de 22,3 et un taux de gravité de 1,5 (en amélioration depuis 2021).

■ Formation à la sécurité

- ✓ 689 formations sécurité reçues dans l'année.
- ✓ 64 % des salariés sont formés SST ; « La formation SST : un acte citoyen ».

Les actions engagées en 2025, comme l'intégration de l'accueil sécurité, les visites de chantier sécurité et le déploiement des 12 règles d'or ont permis la diminution de 18% du taux de fréquence. L'enjeu est désormais de renforcer la culture sécurité individuelle et collective.

Engagement environnemental et sociétal

Alliance Forêts Bois, acteur majeur de la gestion durable des forêts, au travers d'un engagement total dans les certifications PEFC / FSC® et ISO 9001

Les adhérents sylviculteurs de la coopérative se sont intéressés dès les années 1990 à la certification environnementale, afin de démontrer la qualité de leur gestion. La coopérative a ainsi obtenu dans les années 2000 la certification de groupe PEFC gestion durable, et a été certifiée ISO 14001 de 2004 à 2018, année de bascule vers l'ISO 9001. La gestion durable et l'amélioration continue sont donc intégrées dans tous les process et métiers, avec une vision et une gestion globale de la propriété, en prenant en compte les enjeux de production de bois dont dépend toute la filière.

Les principaux objectifs de la coopérative au sein de cet axe sont : **le renouvellement des peuplements**, l'augmentation des **surfaces forestières certifiées**, le développement des **surfaces sous document de gestion durable** et le maintien de notre **engagement au cœur des territoires**. Pour chacun, les questions environnementales et de biodiversité sont prises en compte à tous les niveaux, comme en témoignent :

- Notre organisation, puisque le service QSE comprend un Responsable Forêt-Environnement ;
- Notre plan de formation, qui intègre de nombreuses formations liées à l'environnement ;
- Nos évaluations et certifications, en particulier au travers de nos certifications forestières PEFC et FSC®, mais également à travers notre système ISO 9001, qui reprend largement les engagements de notre précédente certification ISO 14001.

■ Augmentation des surfaces forestières certifiées PEFC / FSC®



> Certification PEFC

- Fin 2025, la coopérative compte 24 185 propriétaires certifiés PEFC, pour 525 465 ha.
- Plus de 1 500 nouveaux adhérents ont été certifiés PEFC dans l'année.

> Certification FSC®

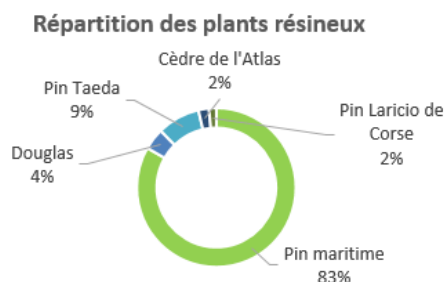
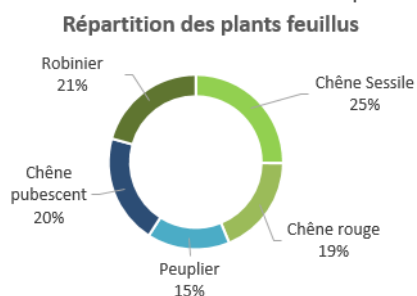
- Fin 2025, la coopérative compte 739 propriétés certifiées FSC®, pour 22 712 ha.
- 30 nouveaux adhérents ont été certifiés FSC® dans l'année.

→ Alliance Forêts Bois représente aujourd'hui 18 % de la surface certifiée FSC® en France métropolitaine.

■ Renouveau des peuplements, principalement par les forêts plantées

10 millions de plants ont été installés en 2025, dont plus de 850 000 feuillus, sur plus de 9 600 hectares.

88 essences différentes ont été plantées :



■ Économie circulaire et atténuation du changement climatique

De par la nature de ses activités et son engagement particulier dans le développement durable des territoires forestiers, Alliance Forêts Bois est pleinement acteur d'une **économie circulaire vertueuse** !

En tant que premier reboiseur de France, Alliance Forêts Bois participe naturellement à l'atténuation du changement climatique, avec près de 10 millions de plants installés en 2025, qui ne représentent pas moins de **1.9 millions de tonnes de CO₂ séquestrées / substituées**. Les forêts gérées durablement par la coopérative et ses adhérents se comportent comme de véritables puits de carbone.

L'atténuation du changement climatique est au cœur des sujets forestiers, et est prise en compte à tous les niveaux, comme en témoigne notre organisation :

- Un service dédié, le service « Forêt-Carbone », a été créé, avec un responsable et trois chargés de mission carbone qui travaillent en particulier dans le cadre du Label Bas Carbone ;
- La Direction du Développement travaille sur les aspects techniques pour adapter les forêts aux changements climatiques : choix des essences, conduites de peuplements, génétique des plants...

Alliance participe par ailleurs fortement à la **transition énergétique**, au travers de son engagement sur les marchés bois énergie, pour l'industrie, pour les collectivités et les particuliers.

■ Diminution des impacts environnementaux

Nos engagements ont toujours été de prévenir et diminuer les impacts environnementaux jugés significatifs de nos activités, produits et services ; de réduire les préjudices aux tiers, les dégradations et les pollutions et enfin de contribuer à réduire les effets du CO₂. Des règles strictes ont ainsi été mises en place sur tous les chantiers d'exploitation et de travaux sylvicoles, avec une attention particulière concernant l'entretien et la maintenance préventive sur nos engins ainsi que l'obligation d'avoir des kits anti-pollution dans tous les engins.

Au-delà des engagements sur les chantiers forestiers liés aux certifications, Alliance est engagée dans :

- L'utilisation d'huile hydraulique et d'huile de chaîne biodégradables pour ses engins d'exploitation, avec des taux respectivement de 77 % et 100 % ;
- L'optimisation de la logistique de transport (ex. : dématérialisation des documents) ;
- La rationalisation des déplacements de nos véhicules et engins ;
- Des techniques de récolte moins impactantes (risque de tassement des sols, érosion...).

Nos solutions techniques tiennent compte des aspects écologiques, sanitaires et économiques, mais également de la sécurité des femmes et des hommes qui interviennent sur nos chantiers.

■ Réduction de notre empreinte carbone

En 2023-2024, Alliance Forêts Bois s'est attelée au calcul de son premier bilan carbone sur l'activité de l'année 2022. Le total des émissions représente **91 000 t CO₂e** avec la répartition suivante :

8% Émissions directes

Réalisées par AFB : déplacements, consommation des bâtiments et machines

92% Émissions indirectes

Réalisées par des tiers, nécessaires au fonctionnement d'AFB : fret, prestations sous-traitées, achats, déplacements adhérents...

Notre empreinte par métier :



Conseil forestier
<1%



Sylviculture
22%
366 kg CO₂e / ha travaillé



Exploitation
77%
24 kg CO₂e / m³ vendu

Plusieurs leviers ont été identifiés afin de **réduire nos émissions de gaz à effet de serre**, en s'appuyant sur la sobriété et la décarbonation de nos activités et leur chaîne de valeur. Exemples :

Émissions
directes

- Réduire de 10% le taux de ralenti des tracteurs
- Renouveler la flotte de véhicules et rationaliser les déplacements lors des missions
- Produire de l'énergie verte
- Former à l'écoconduite et aux écogestes
- Rester en veille sur les innovations : motorisations et biocarburants

Émissions
indirectes

- Optimiser les tournées des livraisons de bois et développer le fret ferroviaire
- Créer des pépinières relais
- Étudier les possibilités d'adapter de nouveaux moteurs sur les camions
- Réduire le nombre de camions refusés chez le client
- Poursuivre le développement de l'achat local

■ Gestion des déchets

Sur le terrain : la coopérative a mis en place une organisation de gestion et de tri des déchets, en lien avec nos chantiers forestiers, mais également au sein de nos ateliers. Des bacs de tri de déchets sont mis en place dans les véhicules des opérateurs de terrain.

Dans nos bureaux : Alliance Forêts Bois est engagée dans une gestion responsable des consommables, avec une attention particulière à la collecte et au tri des fournitures bureautiques :

- Contrat avec La Poste pour récupérer et recycler le papier : en 2025, l'équivalent de 2,2 tonnes ont ainsi été triées puis valorisées, ce qui représente près de 900 ramettes de 500 feuilles de papier A4 ;
- Recyclage systématique des cartouches d'encre, piles, dosettes de café, produits dangereux... ;
- Tri sélectif au sein des différents sites.

■ Protection de la biodiversité

La **biodiversité fait partie intégrante de notre système qualité et de nos certifications forestières** : les techniciens étudient avant chaque chantier, sylvicole ou d'exploitation forestière, la richesse particulière en biodiversité présente et les éventuelles mesures spécifiques à mettre en œuvre pour la protéger.

■ Engagement au niveau sociétal

Ancrage territorial : création d'emploi par le groupe Alliance



2 000

Emplois directs et induits par notre activité, dans la filière,
sur les différents territoires

■ Dialogue avec les parties prenantes

Nos parties prenantes sont bien identifiées et régulièrement associées dans nos actions, en particulier au travers des certifications PEFC et FSC®.

■ Actions de partenariat et mécénat

« Alliance, un engagement sociétal renforcé par le mécénat et les partenariats locaux »

Chez Alliance, **l'engagement sociétal est intrinsèquement lié à nos activités et présent à tous les niveaux de nos axes stratégiques et de notre Politique** : emplois dans les territoires, développement durable, partenariats, achats... Pour aller encore plus loin, Alliance est également engagée au travers de mécénats et de partenariats.

➔ Illustration avec quelques actions clés sur 2025 :

✓ Mécénat



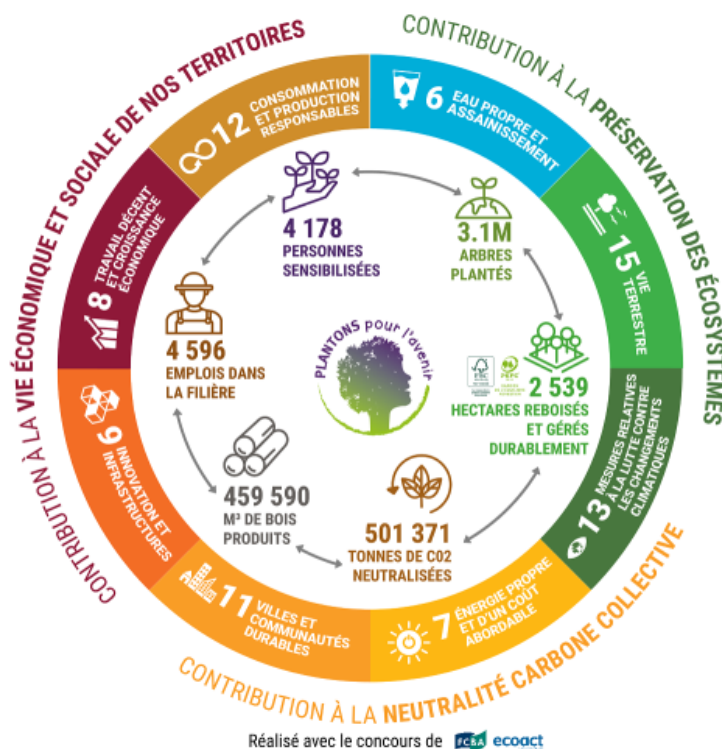
PLANTONS POUR L'AVENIR

Alliance Forêts Bois est « Grand parrain » du fonds de dotation Plantons pour l'avenir, qu'elle a créé en 2014. La coopérative soutient cette **initiative unique en France, reconnue d'intérêt général**, par du mécénat de compétence.

Plantons pour l'avenir apporte des réponses concrètes aux enjeux du (re)boisement en France autour de 3 programmes d'actions :

- Le programme **Planter**, qui soutient les propriétaires forestiers pour leurs opérations de (re)boisement, sous la forme d'avances remboursables permettant de créer un cercle vertueux sur plusieurs décennies.
- Le programme **Sensibiliser**, qui aide à la prise de conscience sur le rôle primordial de la forêt : journées thématiques, formation des jeunes, sensibilisation du grand public...
- Le programme **Innover**, qui soutient le développement de techniques et pratiques de gestion forestière innovantes, adaptées aux défis environnementaux de demain.

Au travers de toutes les actions soutenues, grâce aux dons de ses mécènes, qui s'élèvent à plus de **10 M€** fin 2025, Plantons pour l'avenir, et donc Alliance, en tant que Grand parrain, participent à **8 ODD – Objectifs de Développement Durable – des Nations Unies** :



> Cercle des contributions aux ODD de Plantons pour l'avenir

✓ Partenariats

En 2025, Alliance Forêts Bois a soutenu plusieurs clubs sportifs et opérations de sensibilisation aux enjeux forestiers, au cœur des territoires, qui véhiculent des valeurs de respect, de cohésion d'équipe et de partage, en totale cohérence avec les valeurs de la coopération ! *Exemples* :



Île-de-France :
Marathon de Paris



Pays de la Loire : Olympiades
inter-entreprises du Pays Fléchois



Nouvelle-Aquitaine :
Tournoi de judo de Limoges



Nouvelle Aquitaine :
Course Octobre Rose à Bordeaux

■ Politique d'achats

Les enjeux sociétaux et environnementaux sont aussi pris en compte dans nos achats. Nous favorisons ainsi :

- l'achat de fournitures et de matériels de fabrication française et si possible locale, sur le territoire d'Alliance ;
- les achats de fournitures qui **respectent nos engagements de développement durable** : fournitures bureautiques certifiées et/ou issues de matériaux recyclés, papier 100 % certifié PEFC ou FSC®... ;
- les **achats réalisés auprès du secteur adapté / protégé** dès que cela est possible : en 2025, près de 17 000 € d'achats ont été faits dans ce secteur par Alliance Forêts Bois.

Dialogue forêt-société

« Mieux communiquer et dialoguer autour de nos métiers ! »

Grand public, élus, propriétaires, médias... la forêt passionne et intrigue de plus en plus, mais sa gestion interroge aussi. Alliance s'implique ainsi fortement aux côtés des acteurs de la filière forêt-bois française dans différents programmes, au niveau national et sur l'ensemble des territoires, avec des actions qui s'articulent autour de 3 grands axes, indissociables et complémentaires :



Axe DIALOGUER : « Renforcer un dialogue ouvert et sincère sur le terrain, en particulier avec nos élus et avec les ONG » - Exemples :

Zoom sur des actions et échanges

- Dialogue avec des acteurs de protection de l'environnement :**

Dordogne : Formation « gestion des ripisylves », avec le Conservatoire d'Espaces Naturels.

Lot : Contribution à l'élaboration du guide technique « Gestion forestière et milieux aquatiques », réalisé par le Syndicat Mixte Célé - Lot Médian.

Landes : Intervention au débat « La forêt : économie et développement durable », organisé par l'Association de Mobilisation et d'Initiatives Environnementales Sauvagnonnaises (AMIES).

- Rencontres et échanges avec nos élus et avec les représentants de l'Etat**



Maslacq (64) : rencontre avec Joëlle Gras, Sous-Préfète des Pyrénées-Atlantiques



Bazas (33) : rencontre avec Laurence Harribey, Sénatrice de la Gironde



Roquefort (40) : rencontre avec Éric Sargiacomo, Député Européen



Cahors (46) : rencontre avec Aurélien Pradié, Député du Lot



Mourioux-Vieilleville (23) : reprise de chantier aux côtés de Anne Frackowiak-Jacobs, Préfète de la Creuse



Forêt de la Double (24) : rencontre avec Marie Aubert, Préfète de la Dordogne

> Nos dialogues se poursuivent en 2026 sur l'ensemble du territoire de la coopérative...

Axe INFORMER : « Porter nos messages auprès de nos collaborateurs, parties prenantes, élus, collectivités, grand public, jeunes générations » - Exemple :

FOREXPO 2025

Salon de la filière forêt-bois

Du 18 au 20 juin 2025 à Mimizan (33)

Alliance était présente à cette 27ème édition du salon FOREXPO, qui aura rassemblé plus de 25 000 participants.

Une belle occasion d'accueillir de nombreux visiteurs sur les 4 stands du groupe Alliance, et de renforcer nos liens avec nos adhérents, nos collaborateurs et nos partenaires.

Au programme : jeu de gestion forestière en réalité augmentée, découverte d'un module de cartographie interactif, démonstrations de matériel...

Des animations accompagnées de moments très conviviaux, en particulier autour du bar d'Alliance et des bons saucissons tarnais !



Axe INCARNER : « Humaniser nos prises de parole et prises de position, grâce à la mise en avant des hommes et des femmes de la filière » - Exemples :



> Média national - TV
Maine-et-Loire : prise de parole sur « La seconde vie du bois brûlé »



> Média local - Presse
Landes : « Partenariat Maisadour / Alliance, pour reboiser et entretenir des parcelles forestières »



> Média local - TV
Pays de la Loire : Prise de parole sur « le rôle de la coopérative et ses métiers »



> Campagne réseaux sociaux
France Bois Forêt
« De l'arbre au skate »



> Média local - Presse
Charente-Maritime : « Montlieu-la-Garde : en images, l'arboretum qui anticipe le réchauffement du climat »



> Événement international
Participation au congrès Woodrise
Canada – Vancouver

4. Perspectives 2026

Même si nous nous attendions à ce que l'année 2026 soit plus difficile que 2025, je ne pensais pas que nous allions rentrer dans une période aussi complexe.

En effet, qu'avons-nous vécu au cours de ce premier quadrimestre ?

La découverte d'un arbre contaminé par les nématodes à plus de 2 km des premiers ; les tempêtes Nils et Pedro de mi-février, qui font des dégâts importants dans les forêts de nos adhérents ; une demande en bois parfois hésitante ; le groupe Fibre Excellence en grande difficulté et une augmentation jamais vue des prix des carburants !

Cela fait beaucoup, certains diraient même trop, mais je vais détailler ci-après les actions menées avec conviction par votre coopérative, à fin avril 2026, pour faire face à cette avalanche de mauvaises nouvelles :

1. La crise nématode

Depuis l'annonce du premier cas et l'arrêté préfectoral du 4 novembre 2025, votre coopérative est mobilisée à tous les niveaux et sur tous les fronts : national, régional et local. Nous participons à toutes les réunions organisées par la Préfecture, la DRAAF ou la DGAL, qui définissent les mesures qui doivent permettre d'éradiquer cette nouvelle peste. Nous avons accompagné nos adhérents, en réalisant dans un premier temps la coupe rase de leurs parcelles situées dans la zone infestée. Et depuis le mois de mars, nous avons été retenus dans le cadre d'un « marché public d'urgence impérieuse » pour éliminer les arbres désignés qui sont favorables au développement de l'insecte vecteur, le *monochamus* ; tout d'abord, dans la zone des 3 km autour du premier foyer, puis dans un rayon qui va s'agrandir dans les prochaines semaines à 6 km. Nous avons également sorti tous les bois bord de route ou sur coupes qui étaient bloqués dans la zone tampon de 20 km, en les livrant aux industriels agréés. Maintenant, nous participons activement aux réflexions stratégiques pour déterminer le plan d'action à adopter si un autre foyer est trouvé au cœur du massif, car cela pourrait avoir des conséquences majeures pour les activités forestières et pour l'industrie des Landes de Gascogne.

2. L'exploitation des chablis suite aux tempêtes Nils et Pedro

Nous sommes confrontés à deux difficultés : d'une part des dégâts localement importants, mais aussi très diffus, sur des surfaces significatives, et d'autre part une demande en bois bien moins dynamique qu'en 2025. C'est pourquoi nous avons décidé de déplacer des moyens humains et mécaniques des agences peu ou moins impactées vers les trois agences où les volumes sont les plus importants : Sabres, Mont-de-Marsan et Bazadais-Albret. Et concomitamment, les marchés bois d'œuvre, bois d'industrie et bois énergie, seront réorientés vers ces territoires, afin de valoriser au mieux ce bois et de ne pas constituer d'importants stocks bord de route, propices au développement des scolytes. Nous recherchons également des marchés complémentaires hors massif et étudions la possibilité de réactiver une partie de nos aires de stockage. Cette organisation s'est mise en place au cours du mois d'avril et aura son plein rendement dans les prochaines semaines. Je comprends l'impatience des adhérents qui sont concernés par cette tempête ; soyez assurés que nous serons au rendez-vous. De la même manière, je demande aux adhérents des agences non concernées par les tempêtes de patienter, car certaines opérations de récolte prévues ce printemps seront retardées de quelques mois.

3. La demande en bois

Depuis plusieurs mois, les différents marchés évoluent de façons très variables. Les secteurs qui souffrent le plus sont clairement le contreplaqué Peuplier et la tonnellerie, ce qui est d'autant plus prégnant qu'ils étaient très dynamiques ces dernières années. A contrario, la qualité charpente en Epicéa/Douglas est recherchée et les prix du bois évoluent positivement pour les sylviculteurs. Les difficultés actuelles rencontrées par l'industrie papetière ont des conséquences importantes pour votre coopérative, très

impliquée dans la récolte du bois d'industrie. Nous avons ainsi été contraints d'accepter des baisses de prix ce début de printemps.

4. Les activités de Fibre Excellence en danger

Ce groupe possède les deux importantes papeteries du sud de la France, à Saint Gaudens (31) et Tarascon (13). Ces deux usines consomment plus de 2 millions de tonnes de bois, provenant principalement de forêts, mais aussi de scieries. L'arrêt de ces sites serait un séisme pour notre filière ; c'est pourquoi nous avons proposé aux autorités régionales et nationales un plan d'action afin de dynamiser la récolte de bois en Occitanie. Ce plan a été présenté à la Présidente de la région Occitanie, Carole DELGA, très impliquée dans ce dossier éminemment stratégique pour l'économie du piémont pyrénéen.

5. L'impact de la très forte augmentation des prix du carburant

Ce qui nous arrive était bien évidemment imprévisible et a des conséquences très importantes pour la rentabilité de votre coopérative. C'est simple, nous subissons une hausse d'environ 500 000 € par mois de nos coûts, ce qui est bien supérieur à notre marge. Dans ce contexte très particulier, il est nécessaire que les adhérents et les clients bois puissent participer à la prise en charge d'une partie de ces coûts supplémentaires.

Cette lourde actualité ne doit pas pour autant nous empêcher de continuer à penser que nous faisons partie d'une extraordinaire filière d'avenir - qui doit « simplement » sans cesse s'adapter.

Et c'est ce que nous faisons à Alliance, au quotidien, grâce à la confiance de nos adhérents et de nos clients bois, ainsi qu'à l'engagement de nos collaborateurs.

J'en veux pour preuve par exemple, parmi tant d'autres, ce dossier stratégique pour nous : le renouvellement forestier. Sachez qu'Alliance en est l'un des acteurs majeurs au niveau national.

Voilà ce que nous avons fait en 5 ans pour aider nos adhérents, au travers de différents dispositifs de financements, dont ils ont bénéficié :

- ✓ Plan De Relance : 1 000 dossiers pour 5 800 ha et 25 M€ de travaux
- ✓ France 2030 : 350 dossiers pour 4 500 ha et 15,5 M€ de travaux
- ✓ France Nation Verte : à ce jour, 400 dossiers pour 2 000 ha et 9,5 M€ de travaux, et nous continuons tous les jours à monter et déposer des dossiers
- ✓ Label Bas Carbone : 700 dossiers notifiés, dont 550 labellisés pour 4 500 ha de travaux vendus, représentant 22 M€ de travaux
- ✓ Total : 2 400 dossiers d'adhérents, pour 17 000 ha de boisement/renouvellement, représentant plus de 70 M€ de travaux !

Construisons notre avenir, personne ne le fera à notre place !

Stéphane VIÉBAN

Directeur Général d'Alliance Forêts Bois

- Texte rédigé le 28 avril 2026 -

Remerciements

Le Conseil d'Administration d'Alliance Forêts Bois souhaite remercier très sincèrement tous les acteurs qui l'ont aidé à remplir sa mission, et plus particulièrement :

- Nos adhérents, de plus en plus nombreux, qui continuent à nous faire confiance et à faire appel à l'ensemble des services proposés par la coopérative pour optimiser la gestion de leurs propriétés ;
 - Les services de l'État, qui nous accompagnent tous les jours pour la mise en place d'actions clés pour le développement de la filière ;
- Les collectivités territoriales, qui appuient notamment nos actions de recherche et développement et relaient nos demandes ;
 - L'Union de la Coopération Forestière Française, pour les réflexions et les messages portés en commun ;
- Nos clients, avec lesquels nous engageons de plus en plus de relations contractuelles et partenariales sur le moyen et le long terme ;
- L'ensemble du personnel, pour son dynamisme et son implication dans le développement et la réussite économique et politique de notre groupe.

Le Conseil d'Administration



COOPÉRATIVE FORESTIÈRE

Siège social

80-82 route d'Arcachon - Pierroton
CS 80416 - 33612 CESTAS Cedex
Tél. 05 40 120 100 - contact@alliancefb.fr
allianceforetsbois.fr

Société coopérative agricole à capital variable
SIREN : 534 770 268 - RCS BORDEAUX
N° agrément : 11 192